



Environment and Climate Change Canada's Final Written Submission to the Nunavut Water Board – Respecting the Type A and B Water Licence Amendment (2AM-WTP1826, 2AM-MEA1526, 2BB-MEA1828) Application for the Whale Tail Pit Expansion Project Proposed by Agnico Eagle Mines Ltd.

Executive Summary

Agnico Eagle Mines Ltd. (the proponent) has applied for amendments to the existing Type A Water Licences (WL) for the Whale Tail Pit (approved project). The proponent has also applied to transfer activities under Type B WL 2BB-MEA1828 for exploration at the Whale Tail Site under the Type B Water Licence for the Meadowbank Mine, to the Whale Tail Project WL. This amendment has been submitted as the Whale Tail Pit Expansion (the proposed expansion project) to the Nunavut Water Board (NWB or the Board).

The proposed project is located in the Kivalliq Region of Nunavut, 150 km north of the Hamlet of Baker Lake and 50 km northwest of Meadowbank Mine. The project is designed to operate as a satellite of the main Meadowbank Mine facilities, and will extend operation of the approved project by three to four years, until 2025, through the extraction of approximately 15.2 million tons of ore. The expansion includes: expanding the approved Whale Tail Pit; development of the new IVR Pit, an IVR waste rock storage facility and attenuation pond; underground mining operations; and widening of the existing haul road. Closure of the approved project and proposed expansion project will include flooding of the mined-out open pits and underground operations.

Environment and Climate Change Canada (ECCC) has participated in the WL application review process by providing specialist advice to the NWB on areas within our mandate including the pollution prevention provisions of the *Fisheries Act* (FA). ECCC's final written submission addresses our September 16, 2019 technical review comments, the proponent's October 7, 2019 technical review responses, as well as additional information submitted by the proponent on December 20, 2019 and during the October 29-30, 2019 technical meeting.

Our final written submission addresses the following:

- Closure objectives and criteria (include contingencies) for the flooded pit lake, attenuation ponds, waste rock storage facility, transportation routes, and water management facilities;
- The post-closure monitoring period defined by conditions;
- Management of potential excess flows during freshet (e.g. spring and fall high water flow conditions);
- Maintenance of receiving environment water quality;; and
- Revisions to the draft water licence.



Présentation écrite finale d'Environnement et Changement climatique Canada à l'Office des eaux du Nunavut concernant la demande de modification des permis d'utilisation des eaux des types A et B (2AM-WTP1826, 2AM-MEA1526, 2BB-MEA1828) pour le projet d'expansion de la mine Whale Tail proposé par Agnico Eagle Mines Ltd.

Résumé

Agnico Eagle Mines Ltd. (le promoteur) a demandé des modifications aux permis d'utilisation des eaux de type A existants pour la mine Whale Tail (projet approuvé). Le promoteur a également demandé de transférer les activités liées à l'exploration au site Whale Tail qui sont visées par le permis de type B 2BB-MEA1828 pour la mine Meadowbank aux permis modifiés d'utilisation des eaux du projet Whale Tail. Cette modification a été présentée à l'Office des eaux du Nunavut (OEN) en vue de l'expansion de la mine Whale Tail (projet proposé).

Le projet proposé se trouve dans la région de Kivalliq, au Nunavut, 150 km au nord du hameau de Baker Lake et 50 km au nord-ouest de la mine Meadowbank. Il s'agit de prolonger de trois à quatre ans le projet approuvé et d'exploiter la mine Whale Tail comme satellite des installations de la mine Meadowbank en extrayant environ 15,2 millions de tonnes de minerai jusqu'en 2025. L'expansion comprend l'agrandissement de la fosse existante, la création d'une nouvelle fosse assortie d'une zone de dépôt des stériles et d'un bassin de confinement, des activités d'extraction souterraine et l'élargissement de l'actuelle route de transport. La fermeture du projet approuvé et du projet d'expansion proposé comprendra l'inondation des fosses à ciel ouvert épuisées et des mines souterraines.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a participé au processus d'examen de la demande de permis d'utilisation des eaux en donnant des conseils spécialisés à l'OEN dans des domaines relevant du mandat d'ECCC, y compris les dispositions de prévention de la pollution de la *Loi sur les pêches*. La présentation écrite finale d'ECCC comprend ses commentaires présentés le 16 septembre 2019 à la suite de l'examen technique, les réponses données par le promoteur le 7 octobre 2019, ainsi que les renseignements supplémentaires présentés par le promoteur le 20 décembre 2019 et lors de la réunion technique des 29 et 30 décembre 2019.

La présentation écrite finale d'ECCC porte sur les points suivants :

- Les objectifs et critères de fermeture (y compris les imprévus) pour le lac formé par la fosse inondée, les bassins de confinement, la zone de dépôt des stériles, les routes de transport et les installations de gestion de l'eau.
- La période de surveillance post-fermeture définie par des conditions.
- La gestion des éventuels débits excédentaires pendant les crues (p. ex. les débits élevés du printemps et de l'automne).
- Le maintien de la qualité de l'eau du milieu récepteur.
- Les révisions proposées au permis d'utilisation des eaux.

